

PRÊT DE MATERIEL

Projecteurs	Description	Prix/unit	Nombre	Valeur à assurer
30	Projecteurs ADB 650 Watts	343,48 €		- €
12	Projecteurs ADB 1 000 Watts	503,16 €		- €
5	Projecteurs découpes ADB 1000 Watts	1.003,30 €		- €
Régie				
1	Régie CPM Table 220 V + barres + pieds + 7 projos	496,12		- €
2	Blocs de puissance RVE Easy 12	2.598,31 €		- €
2	Blocs de puissance Staenger 6 x 2000 Watts	1.239,00 €		- €
1	Blocs ADB Mikapack 12	883,48 €		- €
2	Mixettes éclairage Work 12 can 2 préparations	350,00 €		- €
2	Mixette ADB Mikado	1.242,07 €		- €
5	Câbles DMX 20 mètres	56,66 €		- €
2	Câbles DMX 2 mètres	25,81 €		- €
Pieds				
6	Poutres trillite Truss de 2 mètres	127,05 €		- €
2	Poutres trillite Truss de 1 mètre	87,12 €		- €
2	Pieds VMB 074 de 2,20 à 5,30 mètres	1.106,30 €		- €
4	T-Bar pour pied de pont	71,72 €		- €
6	Pieds télescopiques de 2,10 mètres	87,48 €		- €
6	Pieds Manfrotto de 3,85 mètres	459,80 €		- €
Son				
1	Table de mixage son amplifiée	2.048,76 €		- €
1	Console son Alto AMX 120 + Ampli QSC RMX 850	745,00 €		- €
1	Ampli Crown 1200A	1.231,88 €		- €
1	Table de mixage son Mackie	1.234,34 €		- €
2	Lecteurs CD Tascam auto pause	484,00 €		- €
1	Paire d'enceintes Limit	818,05 €		- €
2	Paires d'enceintes ALTO	400,00 €		- €
4	Câbles d'enceintes de 20 mètres	52,06 €		- €
2	Micro Shure SM 58	121,12 €		- €
Câbles				
30	Allonges électriques	34,71 €		- €
15	Multi-prises	1,70 €		- €
2	Multi-cables de 25 mètres 8 circuits	150,00 €		- €
3	Câble 3x220V 25 mètres en 6 carré	50,00 €		- €
1	Câbles 380V 25 mètres en 6 carré	50,00 €		- €
3	Adaptateurs 3x220V	30,00 €		- €
Tentures				
24 mètres corrant	6	Tentures VELOURS Ghigny noir 3,35m x 4 mètres		- €
	2	Tentures VELOURS Ghigny noir 2m x 4 mètres		- €
15 mètres corants	3	Tentures FEUTRE Bord Blanc noir 3m x 4 mètres		- €
	2	Tentures FEUTRE Bord Jute noir (2 et 4)m x 4 mètres		- €
9 mètres courant	1	Tenture FEUTRE 6m x 3,40 mètres		- €
	1	Tentures FEUTRE Chap noir 2,80m x 3,40 mètres		- €
24 mètres courant	8	Tentures de FEUTRE noir 3m x 3 mètres		- €
18 mètres courant	6	Tissus de scénographie écrus 3m x 3,85 mètres		- €
	8	Structures d'accrochage pour tentures		- €
Décor				
	10	Panneaux pleins modulables 2,44 x 1,20		- €
	1	Panneau plein modulable 2,44 x 0,60		- €
	2	Panneaux pleins modulables 2,44 x 0,30		- €
	3	Panneaux porte 2,44 x 1,20		- €
		Total à assurer		- €
		Votre participation assurance		- €

Prêt n°

Lieu du prêt :

Dates aller :

retour :

Coordonnées de l'emprunteur :

Signature

CONDITIONS DE PRÊT

1. Le matériel est prêté gratuitement à toutes les compagnies ou associations, de la Province de Namur, qui pratiquent le théâtre en amateurs.
Néanmoins, une participation aux frais d'assurance du matériel est demandée. Elle s'élève à 4€ par tranche de 2.500 €. Celle-ci devra être acquittée avant le début du prêt.
2. **En contrepartie du prêt, l'association emprunteuse est priée de mentionner la collaboration de la Province de Namur sur les documents promotionnels du spectacle.**
3. Enlèvement du matériel :
Aux dates et heures convenues avec le Tap's. Toutefois si vous êtes dans l'impossibilité de passer au service, le centre s'engage dans la mesure du possible à vous livrer le matériel.
L'aide de deux personnes est indispensable pour assurer le déchargement. Lors du transport de matériel appartenant à la compagnie le Tap's décline toute responsabilité en cas de dommages.
4. Restitution du matériel :
Aux dates et heures convenues avec le Tap's. L'emprunteur se présentera à notre service avec le matériel qui sera repris et vérifié par nos soins. Toutefois si vous êtes dans l'impossibilité de nous rapporter le matériel le centre se chargera de la reprise pour autant qu'il soit accompagné d'un responsable de l'organisation et **de deux personnes pour assurer le chargement.**
5. La responsabilité de l'emprunteur et de l'organisme dont il dépend est engagée de manière solidaire dès le retrait du matériel jusqu'à sa restitution et sa vérification par le technicien.
Les pièces et le matériel manquants seront portés en compte à l'emprunteur et à l'organisme dont il dépend.
L'assurance ne prend pas en considération les dégâts qui pourraient être occasionnés aux tentures de velours. Ceux-ci sont à charge de l'emprunteur (10€ par dégât), une caution de 20 € sera déposée à l'enlèvement.
6. Le non-respect des dispositions ci-devant expose l'emprunteur à voir ces demandes de prêts ultérieures refusées.